

**SYNCRA
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Compte-rendu
Mercredi 2 décembre 2020
14h – 16h
Visio conférence**

- 1. Approbation du compte rendu du CA datant du 10 septembre 2020 ;**
- 2. Actions SYNCRA :**

a. ASTEE : Révision des CCTP SYNCRA ;

Le GT « Charte Qualité Réseaux » issu de l'ASTEE, présidé par Didier Moers (SIAAP), a demandé si le SYNCRA pouvait mener les travaux de révision des CCTP.

Après des échanges avec le GT, il a été convenu ce qui suit :

- Demande officielle à l'ASTEE (Commission Assainissement : Président Hubert Dupont (SUEZ). La demande a été officiellement acceptée. Un oral est prévu lors de la prochaine réunion de la commission Assainissement ;
- Le planning sera établi par la commission technique SYNCRA en intégrant le GICA (Thierry Lozach) et 4 membres du GT « Charte Qualité réseaux » ;
- Un comité de relecture au sein du GT « Charte Qualité Réseaux » sera mis en place au fil de l'avancée des travaux ;

L'objectif est d'homogénéiser les savoirs-faires sur l'ensemble du territoire. Les trois CCTP pourront ainsi bénéficier du label ASTEE.

Les administrateurs prennent acte.

b. Evaluation du personnel accrédité : Mise en place d'un générateur de questionnaire ;

Les membres de la commission technique (Florent Breton, Bafio Magassa, Guillaume Varin, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Gilles Giora) ont établi les objectifs suivants :

- 6 questionnaires : Responsable technique (Veille réglementaire), ITV contrôle, ITV en service, Etanchéité, Compactage, Techniques peu utilisées ;
- En moyenne, une quarantaine de questions par questionnaire ;
- Pas de stockage des réponses ;
- Techniquement : questions aléatoires avec des tranches de 20/30/40 ;
- Hébergement dans la partie adhérent du site FNSA ;

Les membres de la commission technique doivent fournir une première salve de questions pour le 20 décembre 2020.

Les administrateurs prennent acte.

c. Questionnaire Adhérents ;

Il est en ligne depuis un mois. Il a été présenté lors de la newsletter FNSA transmise début novembre.

Un flash info a été envoyé aux adhérents. Sur 40 adhérents, 8 réponses ont été données.

Une synthèse des réponses est réalisée. Le taux de réponses est appréciable compte tenu du nombre d'adhérents. Cela permet d'avoir une photographie intéressante de la profession.

Pour améliorer l'analyse des questions techniques, il est proposé d'intégrer deux questions sur l'entreprise d'origine :

- Organisme accrédité ?
- Taille de l'entreprise ?

Concernant la partie ressources humaines, le besoin de recrutement est mis en avant. Il est rappelé la mise en ligne des vidéos métier produites par la FNSA. Une vidéo concerne le technicien en ITV. L'utilisation de ces vidéos est préconisée notamment lors des échanges avec les interlocuteurs tels que Pôle Emploi au niveau local. Un retour d'expérience positif est partagé par un administrateur. La qualité pédagogique de la vidéo est soulignée par les professionnels du recrutement.

Il est proposé de mettre en place un questionnaire récurrent (mensuel) contenant 3 ou 4 questions pour alimenter ce lien avec les adhérents. C'est un outil intéressant qui peut permettre d'avancer sur des thématiques précises de la profession.

d. Compilation des données ITV au niveau du SYNCRA ;

L'objectif est de quantifier le nombre d'inspection, le nombre de défauts, le type de défauts...

Gilles Giora avance sur ce sujet. Il transmettra un protocole à utiliser pour l'extraction des données (sur CANALISE) permettant de garantir l'anonymat.

Les administrateurs prennent acte.

3. Questions diverses

a. Evaluation des logiciels d'étalonnage (fiche par domaine et sous domaine) ;

Il a été fait une demande auprès de certains fournisseurs pour qu'ils garantissent la fiabilité de leur matériels et leur conformité aux normes européennes (exemple des tests à l'eau pour le calcul de la surface mouillée). La difficulté rencontrée est que certains d'entre eux refusent de donner leurs algorithmes conduisant aux résultats. Ne pourrait-on pas leur demander un document justifiant de la précision de leur mesure ?

Dans ce cadre, un fabricant de matériel de test joint par joint (Rausch) ne respecte pas la norme NF EN 1610 et ne veut rien entendre pour se mettre à niveau. Un courrier va être transmis au nom du SYNCRA à l'entreprise RAUSCH.

Ce courrier pourrait être à destination de toute entreprise étrangère (liste des fabricants à fournir par les administrateurs).

b. Approche de la DIRCE (Service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, la DIR CE (Direction Interdépartementale des

Routes Centre-Est) est responsable de 1233 km de routes nationales.)

Interlocutrice : Caroline Barelle (chargée d'études assainissement SIR/DIRCE :

Demande : La problématique de diagnostic de réseau de collecte d'assainissement pluvial de notre réseau. Nous avons des besoins de diagnostic dans des réseaux anciens et d'améliorer les modalités de contrôle et réception des ouvrages neufs.

Les enjeux paraissent un peu moindres qu'en assainissement classique sauf que certains ouvrages doivent être absolument étanches dans le cadre de dispositif de protection du milieu et plus particulièrement dans le cadre de la protection des périmètres de captages d'eau potable, puisqu'ils sont susceptibles de transférer des pollutions avec matières dangereuses vers des ouvrages de confinements (bassins routiers). Je considère que l'assainissement routier relève plus de l'assainissement classique avec ses ouvrages de traitement (décantation de la pollution chronique) et de protection (stockage de pollution avec matière dangereuse) que de la simple gestion des eaux pluviales, sachant que le réseau national est un axe privilégié pour la circulation des TMD (Transport de Marchandises Dangereuses).

La demande est de connaître les différentes techniques de diagnostics, les préconisations d'emploi et les modalités de commande diagnostics ;

Mme Caroline Barelle a changé de poste. La prise de contact, puis deux relances, avec ses collègues intéressés par la démarche ont été réalisées. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas de retour. Une relance sera faite.

c. GEN REF 11

Il est fait état par les différents auditeurs du COFRAC de difficultés d'application sur le terrain de cette évolution d'utilisation de la marque d'accréditation (Disparité IDF/Province, taille de l'entreprise, objectifs de l'inspection, conséquences en termes de personnel et de formation).

En retour, l'information principale est que rien n'est joué. Les représentants du COFRAC n'avaient pas envisagé les retombées liées à cette évolution. La tendance serait que l'entreprise garderait la responsabilité de l'utilisation du logo, ses propositions pourrait se faire avec option Accréditation ou non. A suivre.

Gilles Giora fait part d'une interview réalisée pour le magazine COMPETENCES du COFRAC.

L'ordre du jour étant épuré, le président, Mr Gilles Giora, clôt le conseil d'administration du SYNCRA à 16h.